



ETUDE DE PROFILAGE ET ÉVALUATION DES
BESOINS DES MIGRANTS ÉTRANGERS
ORPAILLEURS À KOLENDA

CONTEXTE

L'exploitation minière artisanale, ou orpaillage traditionnel, est une activité qui joue un rôle prépondérant dans la dynamique socioéconomique de la sous-préfecture de Doko et dans le district de Kolenda en particulier, connu pour la richesse de son sous-sol.

Aujourd'hui considérée comme le principal lieu de transit de migration en Guinée, la sous-préfecture est devenue ces dernières années une importante zone d'attraction pour les migrants, en raison de sa proximité avec la république du Mali.

En conséquence, l'activité principale à Doko est l'orpaillage. Cette activité attire des milliers de Guinéens et d'étrangers venus des pays de la sous-région ouest-africaine travaillent dans le secteur de l'orpaillage, faisant de Doko, et plus particulièrement le district de Kolenda, une destination privilégiée des Migrants Etrangers Orpailleurs (MEO).

Le contexte actuel de cette aire géographique est marqué par l'exploitation illégale des sites miniers ayant pour conséquence l'expulsion des MEO par les forces de sécurité durant la période de juillet à septembre. Le contexte environnemental et sanitaire est également marqué par l'utilisation de produits toxiques et d'autres polluants pour l'extraction de l'or.

Enfin, avec la pandémie de COVID-19, la fermeture des frontières a engendré une forte hausse dans l'utilisation de points d'entrée informels. L'identification de ces points informels permettrait non seulement d'orienter les mesures barrières, mais aussi de mettre en lumière les réseaux de trafic ou de traite de personnes dont les MEO pourraient être victimes.

Dans ce contexte, l'OIM a mis en œuvre, au travers de sa Matrice de suivi des déplacements, une enquête à Kolenda pour explorer les profils, conditions de vie, et besoins des migrants étrangers orpailleurs travaillant sur les sites miniers de la région.

METHODOLOGIE

L'approche méthodologique de cette étude adopte une démarche participative reposant sur une double approche complémentaire : une enquête qualitative et une enquête quantitative. Cette approche a été mise en œuvre en menant des entretiens individuels auprès des Migrants Orpailleurs Etrangers (MOE) et les groupes de discussion avec les communautés hôtes, les tombolomas, les responsables des jeunes, les responsables des femmes et des leaders des sites d'orpaillages. Cette diversité de méthodes de collecte a permis d'avoir une précision sur les informations recueillies et de garantir la cohérence des données.

OBJECTIF DE L'ETUDE

L'étude a pour objectif de mieux connaître le profil de mobilité des Migrants Etrangers Orpailleurs (MEO) et l'impact de leur présence sur la communauté hôte de Kolenda en vue de planifier une réponse holistique comprenant des filières d'orientation appropriées dans la zone. Il s'agissait de :

- Cartographier les itinéraires spatio-temporels de mobilité des MEO vers les sites d'orpaillage (zones de provenances et intention de retour) ;
- Evaluer l'impact du COVID-19 sur les activités d'orpaillage et les communautés ;
- Dénombrer le nombre de MEO présents dans les sites d'orpaillages ;
- Evaluer les vulnérabilités liées à la mobilité des MEO vivant dans les sites d'orpaillage ;
- Estimer le nombre de MEO à risque d'être victimes de traite dans les sites d'orpaillage ;
- Evaluer de manière qualitative le degré des activités d'orpaillage, ainsi que ses conséquences sur les communautés d'accueil et les MEO ;
- Identifier les facteurs incitatifs de la mobilité vers Kolenda et les réseaux en jeu.

NOTE STATISTIQUE

Note générale : Comme l'enquête a été menée auprès des informateurs clés de la communauté et les migrants nationaux et internationaux orpailleurs plutôt qu'avec des populations de Kolenda, directement, veuillez noter que les infographies de ce rapport présentent le pourcentage d'informateurs clés et les migrants nationaux et internationaux orpailleurs qui identifient un attribut ou une caractéristique dans les populations de Kolenda ou dans une proportion de populations de Kolenda.

Réponse multiple: lorsque le libellé "réponses multiples" se trouve à côté d'un graphique ou d'une question, cela indique qu'un seul répondant était autorisé à fournir plus d'une réponse. Pour cette raison, les totaux ne totalisent pas 100%.

TERMINOLOGIE

Creuseurs de trous : Il s'agit de jeunes gens chargés de creuser un trou appartenant à une autre personne. Cela se fait sur la base d'une entente et une part de répartition de gain préalablement définie entre eux et le propriétaire du trou. Ils n'ont pas affaire au propriétaire terrien, ils n'ont de comptes à rendre à personne en dehors du propriétaire du trou pour qui ils travaillent et avec qui ils partagent les gains comme indiqué précédemment. Le propriétaire du trou est leur employeur.

Daman : Se définit comme un trou d'exploitation de l'or dans les sites d'orpaillage.

Damantigui ou propriétaire du trou : Est la personne qui a acquis le droit de creuser un trou auprès du **responsable du site** ; il peut s'en acquérir un ou plusieurs trous en fonction de sa capacité financière. Pour chaque trou, il recrute des creuseurs qui sont chargés de creuser le trou qu'il a acquis et partage avec eux le gain, selon leur spécialité (Creuseur, Tireur et transporteur) de chacun. Il est tenu obligé de rendre compte au responsable du site après chaque exploitation et n'a aucun lien direct avec le propriétaire de terre.

Daman Sénnah : ce sont des personnes qui sont chargées de creuser le puit dans les sites d'orpaillage.

Diatigui : Sont des marchands au niveau des sites qui achètent de l'or des orpailleurs travaillant dans les sites.

Dougouti ou Propriétaire terrien : Est le propriétaire traditionnel du site d'exploitation. Il est concerné à partir du moment où la parcelle identifiée par le demandeur lui appartient ; cette parcelle peut être un champ ou un terrain en friche.

Katakatanin : Les transporteurs à trois pieds ou tricycle, travaillent pour leur propre compte, ils sont chargés de différentes courses entre les différentes zones à l'intérieur du site, mais également entre le site, les villages et villes environnants.

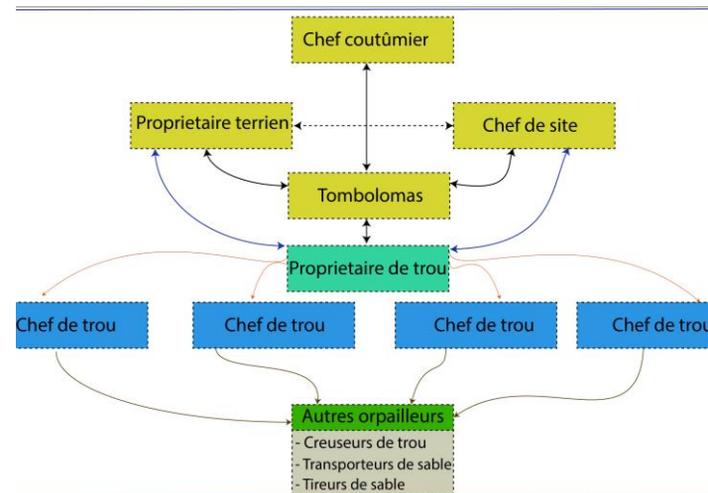
Puits ou trou : Sur le site d'orpaillage, se trouvent plusieurs puits ou trous ; les puits ou trous de formes circulaire ou rectangulaire sont creusés à la main à l'aide d'outils rudimentaires comme les pioches, les pelles, marteaux, barre à mine, des échelles confectionnées à l'aide de branches d'arbres coupés sur place, des cuvettes, etc.

Pour faire remonter les minéraux extraits, les orpailleurs du site utilisent des cordes au bout desquelles sont attachés des seaux, ou des cuvettes. Lorsque ces ustensiles sont chargés, les membres de l'équipe restés en surface tirent sur la corde placée sur un système de poulie, déchargent les minéraux afin de procéder à leur conditionnement dans des sacs de 50 kg ou dans des seaux. Ces sacs ont une double fonction, ils servent à faciliter le transport vers le site de traitement, mais servent également d'unité de mesure.

Responsable du site ou chef de site : Est la personne, avec qui le propriétaire terrien a conclu un accord verbal lui conférant la responsabilité du site. Il s'agit généralement d'un commerçant ou de toute autre personne détentrice de moyens financiers nécessaire. Il devient de fait le répondant du site. C'est aussi à lui que tous les nouveaux arrivants voulant acquérir un trou doivent s'adresser ; il peut accorder ou non l'autorisation à une personne d'exercer sur le site. Cela est également valable pour les autres acteurs : broyeurs, concasseurs, laveurs, restaurateurs, mécanicien, coiffeurs, prostituées, etc. Une fois qu'il accepte l'installation d'une personne sur le site, ce dernier doit lui reverser une certaine somme. Cela peut être en nature (le cas des propriétaires de trou) ou en espèce pour ce qui concerne les autres acteurs. Pour ces derniers, l'argent est payé par hangar (« construction »).

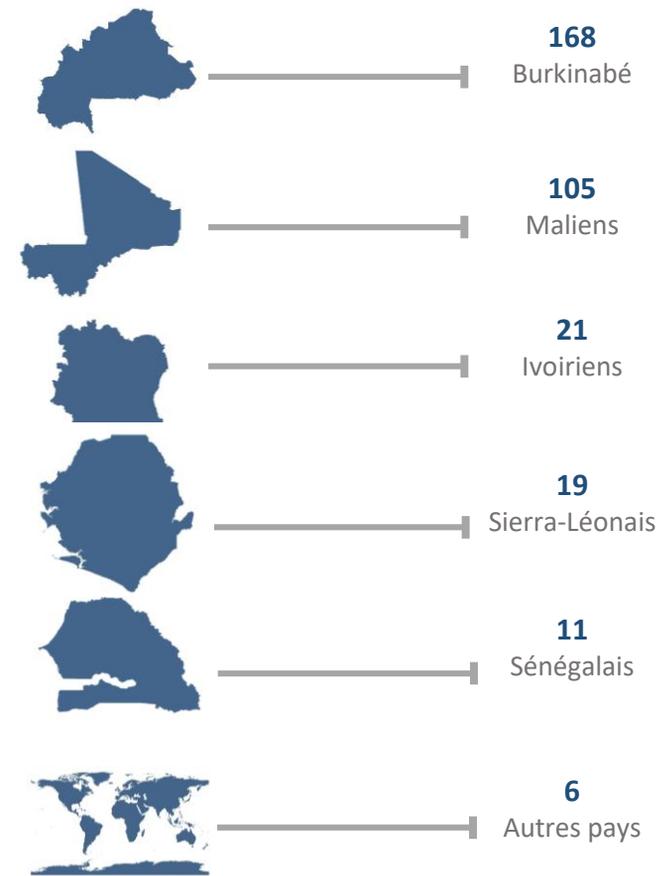
Tombolomas ou Police des mines : Sont les personnes qui s'occupent de la désignation des personnes en charge de la sécurité des sites d'orpaillages, mais aussi, il gère les litiges et conflits entre les orpailleurs nationaux et étrangers. Ils ont aussi le droit d'acheter les trous avec les propriétaires des trous selon leurs capacités financières.

ORGANIGRAMME DES SITES D'ORPAILLAGE DE KOLENDA

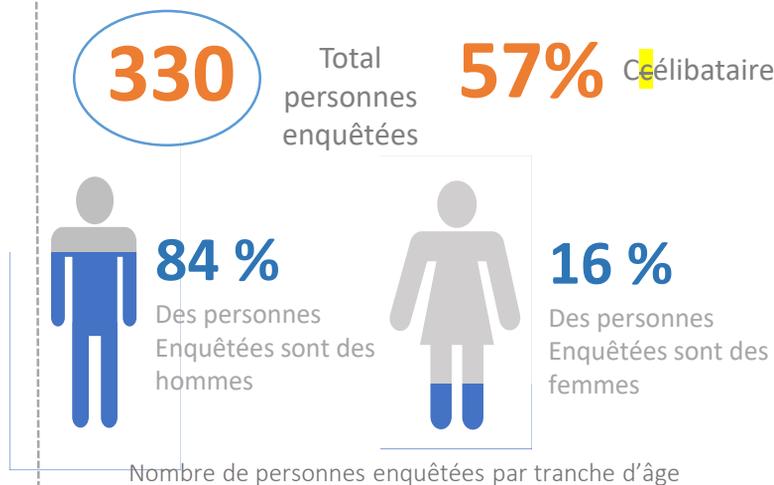


PROFIL SOCIO ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

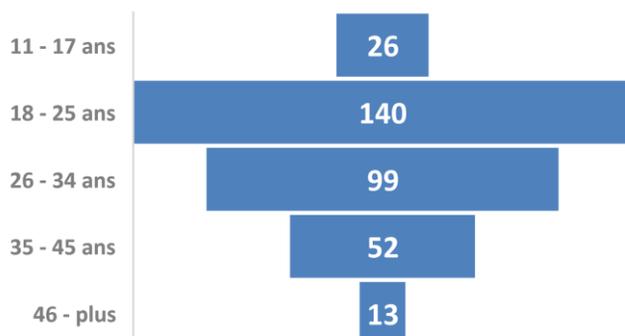
Nombre de personnes enquêtées par nationalité dans Les différents sites d'orpailage



Désagrégation des répondants



Nombre de personnes enquêtées par tranche d'âge



Graphique 1 : Personnes enquêtées par tranche d'âge

Sur l'ensemble des migrants orpailleurs étrangers enquêtés, la majorité est composée des personnes de la tranche d'âge de 18 à 25 ans dans les différents sites orpailage.

DOCUMENTS D'IDENTIFICATION

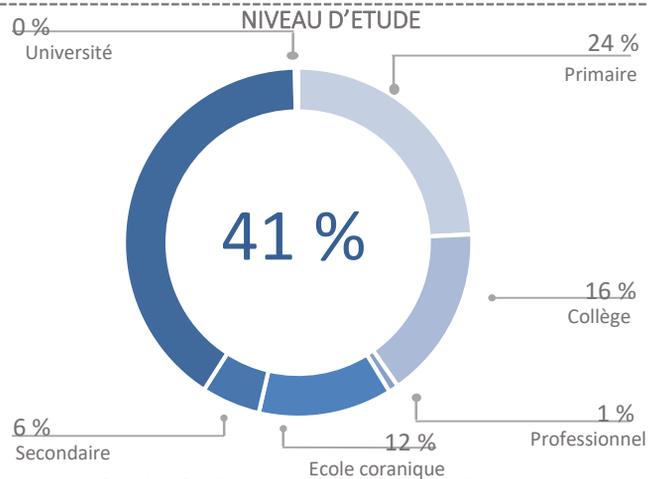
Seulement 32% des personnes enquêtées ont un document dont



- 63 % carte d'identité
- 9 % passeport
- 3 % permis de conduire
- 33 % aucun document
- <1 % titre de séjour
- <1 % carte réfugié
- <1 % référencement
- <1 % Autre document

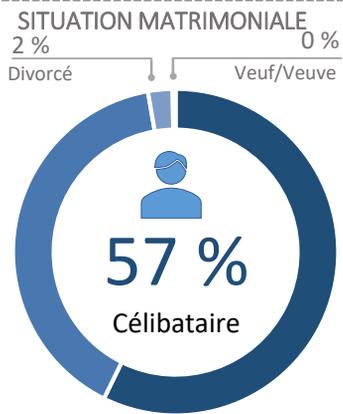
Environ 63% des répondants possèdent une carte d'identité, neuf pour cent ont un passeport, trois pour cent ont un permis de conduire, tandis que 33 pour cent n'ont aucun document, moins d'un pour cent ont une carte de réfugié, moins d'un pour cent ont un titre de séjour, moins d'un pour cent ont un document de référencement et moins d'un pour cent ont autre document.

Graphique 2 : Type de documents d'identification

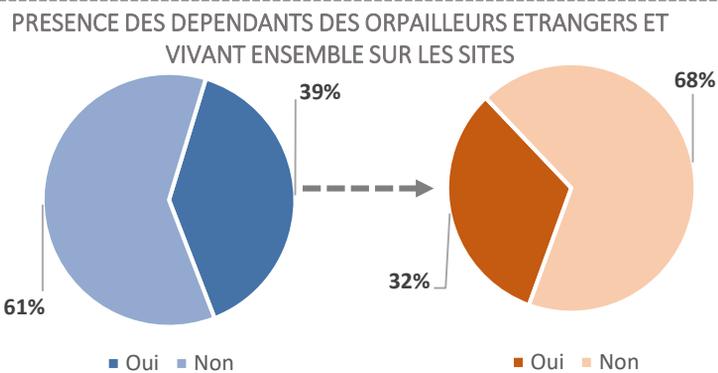


Graphique 3 : Niveau d'étude des migrants orpailleurs étrangers

Au total, 330 individus ont été interrogés au cours de cette étude. Sur l'échantillon total, 41 pour cent n'ont aucun niveau d'études, 24 pour cent ont un niveau primaire, 16 pour cent ont le niveau collège, douze pour cent ont fait l'école coranique, six pour cent, niveau secondaire, un pour cent ont fait la formation professionnelle et aucun des migrants n'est allé à l'université.



Graphique 4 : Situation matrimoniale



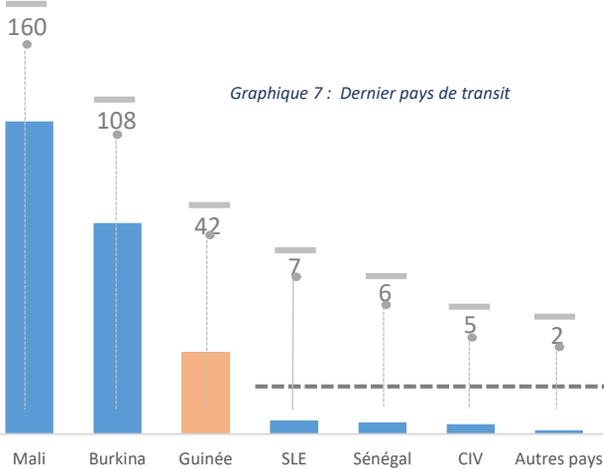
Graphique 5 : Présence des dépendants

Graphique 6 : Présence des dépendants vivant ensemble

Graphique 5 montre que seulement 39% des migrants orpailleurs étrangers ont des dépendants, qui parmi eux, 32% vivent ensemble avec leur conjoint et progéniture sur les sites. Par contre, 68% des conjoints vivent à côté en dehors des sites (voir Graphique 6).

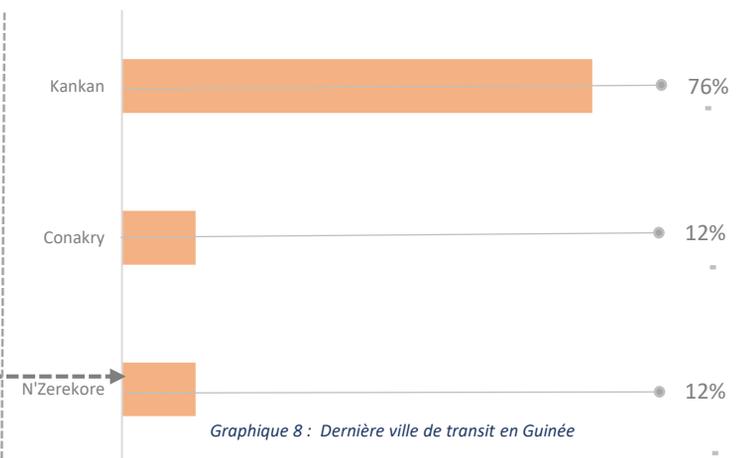
La majorité des migrants orpailleurs étrangers travaillant dans les sites de Kolenda sont célibataires (57 %).

PARCOURS MIGRATOIRE – DERNIERS PAYS DE SEJOUR



Graphique 7 : Dernier pays de transit

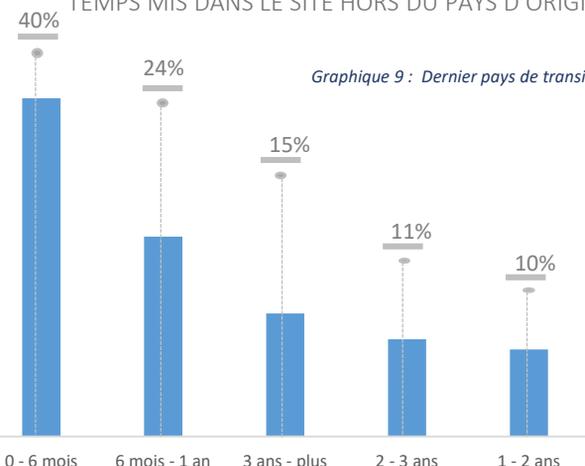
Le Mali et le Burkina Faso sont majoritairement et principalement les derniers pays ou endroits habités par les migrants orpailleurs étrangers avant de se rendre sur les sites d'orpillages de Kolenda (voir graphique ci-dessus).



Graphique 8 : Dernière ville de transit en Guinée

Quant aux dernier endroit (ou ville) habité par ces étrangers en Guinée avant de rejoindre le site d'orpillage il ressort que plus de deux tiers des migrants orpailleurs se trouvaient dans la ville de Kankan (76%) et le reste provient principalement de Conakry et de N'Zérékoré.

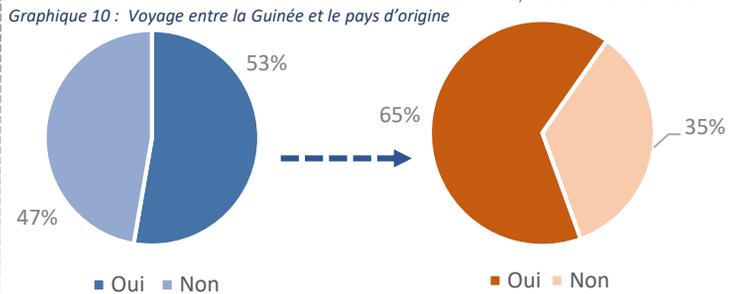
TEMPS MIS DANS LE SITE HORS DU PAYS D'ORIGINE



Graphique 9 : Dernier pays de transit

Selon le graphique 9, plus de la moitié (40%) des migrants orpailleurs étrangers, sont sur les sites depuis plus de six mois en dehors de leur pays d'origine.

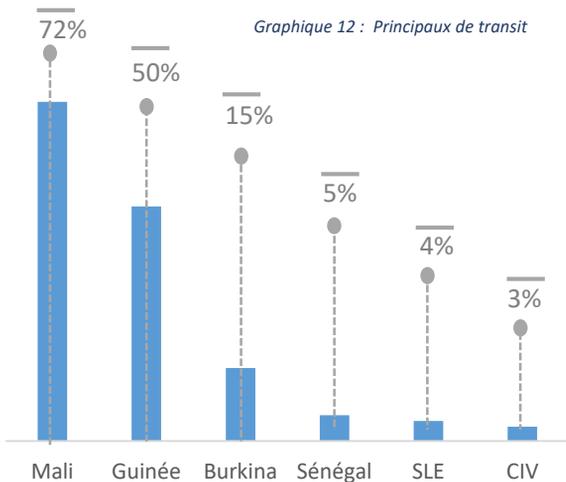
VOYAGE ENTRE LE PAYS D'ORIGINE ET LE SITE, SELON LA SAISON



Graphique 11 : Voyage saisonnier

Le graphique 10, montre que plus de la moitié des migrants orpailleurs étrangers effectue des voyages aller-retours dans leur pays d'origine dont 65% affirment retourner chez eux pour mener des activités champêtres. Il faut noter que cette période correspond à la fermeture officielle des sites d'orpillage par les autorités guinéennes, ce qui pourrait laisser croire que c'est source de motivation de retour temporaire des MOE.

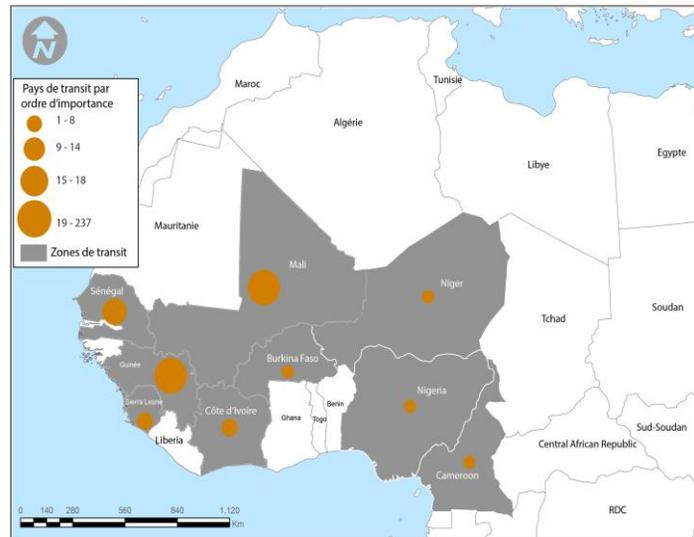
PRINCIPAUX PAYS DE TRANSIT



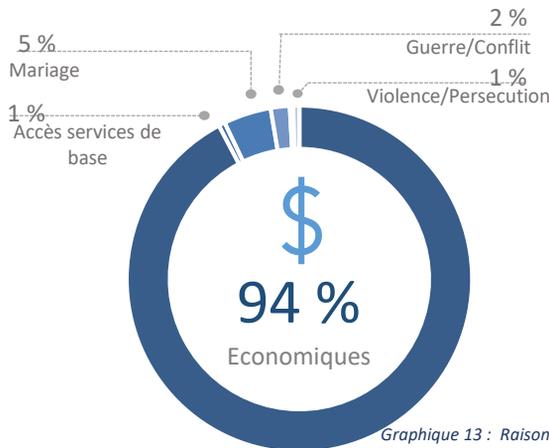
Les principaux pays de transit des migrants orpailleurs étrangers sont : Mali, Guinée, Burkina et Sénégal.

LOCALISATION DES ZONES DE TRANSIT

Migrants Orpailleurs Etrangers



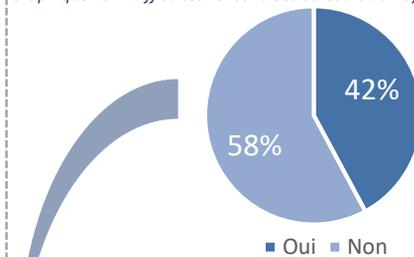
RAISONS DE LA MIGRATION VERS LES SITES D'ORPAILLAGE



Le graphique 13 montre que la majorité des migrants orpailleurs étrangers (MOE) quittent leur pays d'origine pour des raisons économiques, soit 94 pour cent. Cependant, cinq pour cent pour des raisons sociales (mariage et réunion familiale), deux pour cent pour des conflits sociaux et un pour cent pour des violences et persécutions.

DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DU VOYAGE

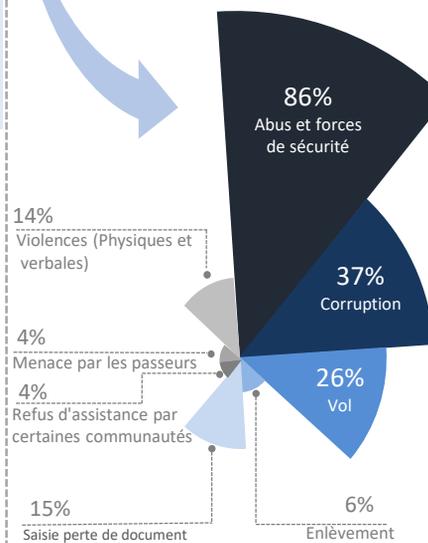
Graphique 16 : Difficultés rencontrées au cours du voyage



Selon le graphique 16, environ 42% des répondants ont rencontré des difficultés au cours de leur voyage.

Parmi ceux ayant rencontrés des difficultés, plus de deux tiers (86%) des migrants orpailleurs étrangers ont été victimes des abus de forces de sécurité au cours de leur voyage, 37 pour cent dénoncent la corruption faite par des forces de sécurité, 26 pour cent du vol à tous les niveaux sur la route, 15 pour cent de la saisie des documents de voyage, 14 pour cent ont déclaré avoir été victimes de violences physiques et verbales. Aussi, 4 pour cent dénoncent des menaces des passeurs et le refus d'assistance des communautés de transit.

TYPE DE DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DU VOYAGE



Graphique 17 : Type de difficultés

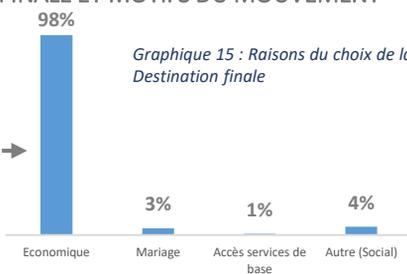
DESTINATION FINALE ET MOTIFS DU MOUVEMENT

Graphique 14 : Destination finale



Lors de l'enquête, le graphique 15, montre que 82% des migrants orpailleurs étrangers avaient pour destination finale Kolenda.

Graphique 15 : Raisons du choix de la Destination finale



Selon ceux qui se rendaient à Kolenda, la principale raison de leur déplacement est économique, par contre d'autres estiment que c'est pour des raisons sociales et pour l'accès aux services sociaux de base.

SITUATION D'EMPLOI DES MIGRANTS ORPAILLEURS ETRANGERS PRESENTS DANS LES SITES

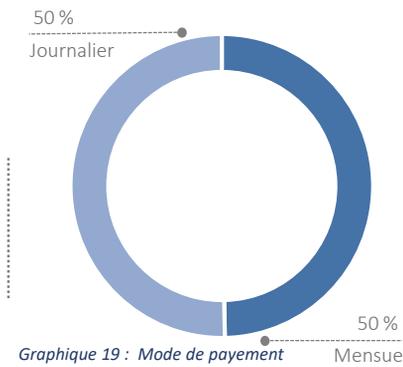
ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU (AGR)



Graphique 18 : Activités de génératrice de revenu

Selon le graphique 18, 94 pour cent des migrants orpailleurs pratiquent une activité génératrice de revenu.

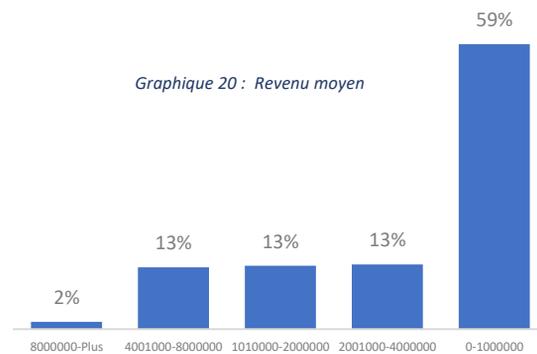
MODE DE PAYEMENT DES MOE



Graphique 19 : Mode de paiement

Dans les activités génératrices de revenu, les migrants orpailleurs étrangers préfèrent deux principaux modes de paiement, soit 50 pour cent mensuel ou 50 pour cent journalier.

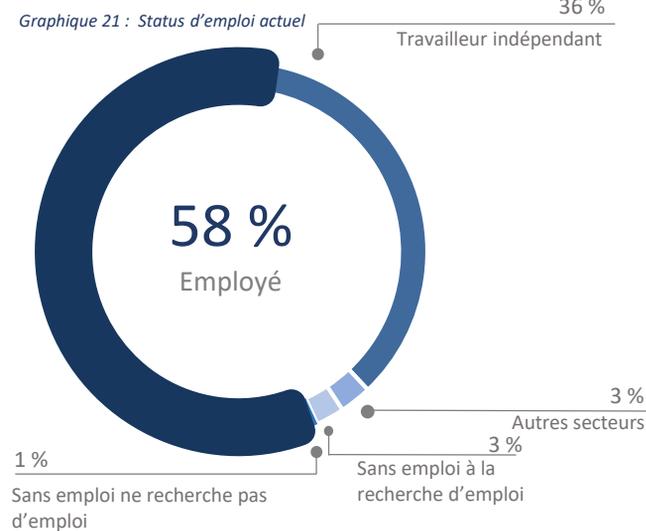
REVENU MOYEN DES MOE



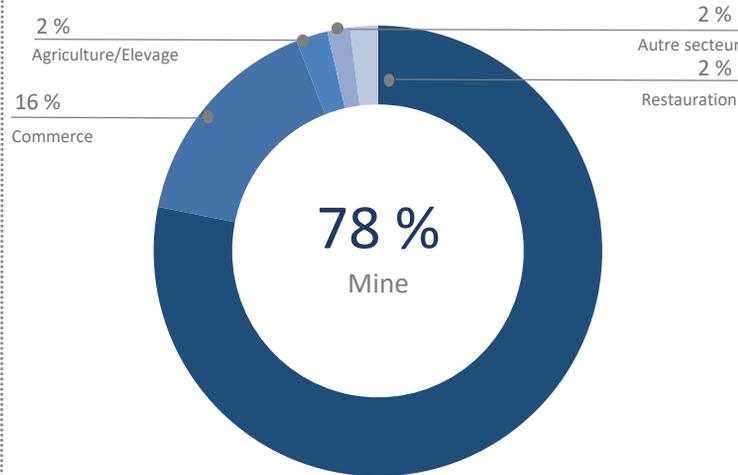
Faisant suite aux résultats ci-dessus, plus de la moitié des migrants orpailleurs étrangers qui varient entre 0 à 1 000 000 GNF (soit 59%).

SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ORPAILLEURS ETRANGERS

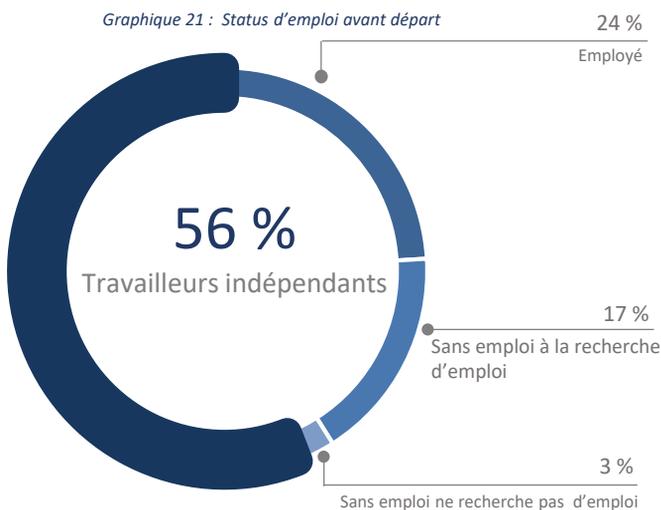
STATUS D'EMPLOI ACTUEL



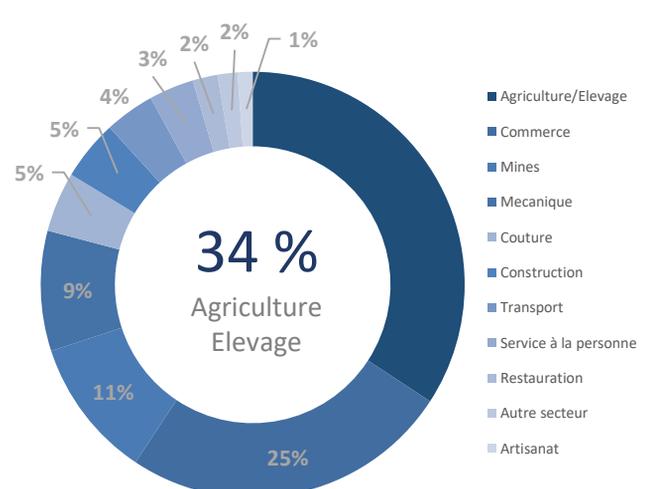
SECTEUR D'EMPLOI ACTUEL



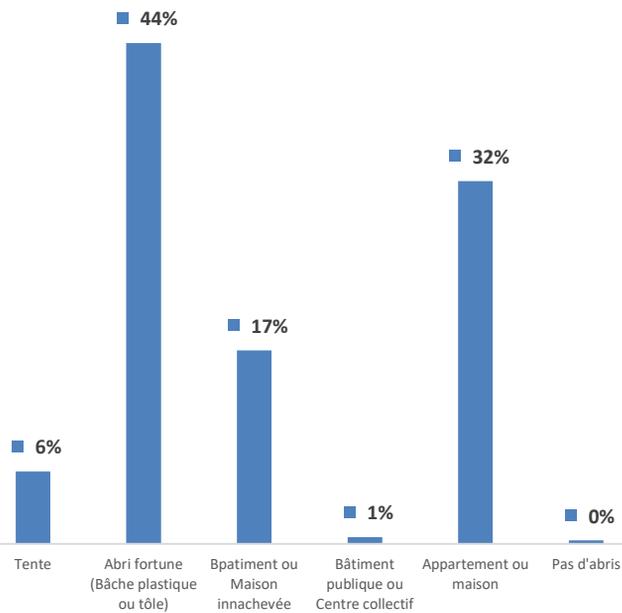
STATUS D'EMPLOI AVANT DEPART



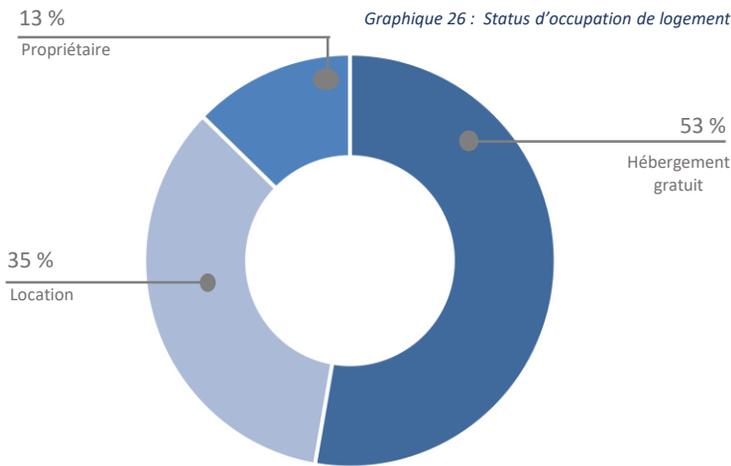
SECTEUR D'EMPLOI AVANT DEPART



TYPE DE LOGEMENT ET CONDITION DE VIE



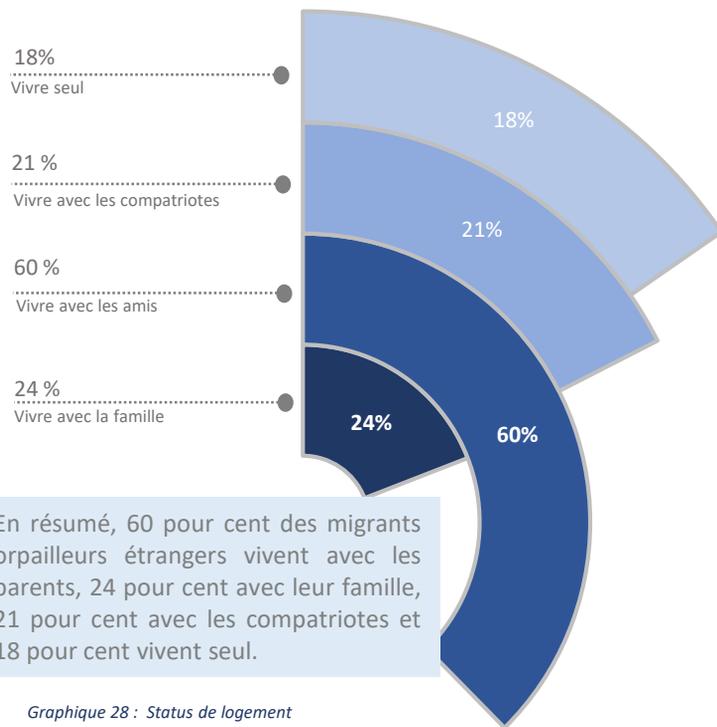
Graphique 25 : Type de logement



Graphique 26 : Status d'occupation de logement

Les résultats montrent que, plus de la moitié (53%) des migrants orpailleurs étrangers, est logée gratuitement au sein de la communauté d'accueil et cela s'explique par les bonnes relations entre les Migrants Orpailleurs Etrangers (MOE) et la Communauté hôte.

STATUS DE LOGEMENT DES MIGRANTS ORPAILLEURS ETRANGERS



En résumé, 60 pour cent des migrants orpailleurs étrangers vivent avec les parents, 24 pour cent avec leur famille, 21 pour cent avec les compatriotes et 18 pour cent vivent seul.

Graphique 28 : Status de logement



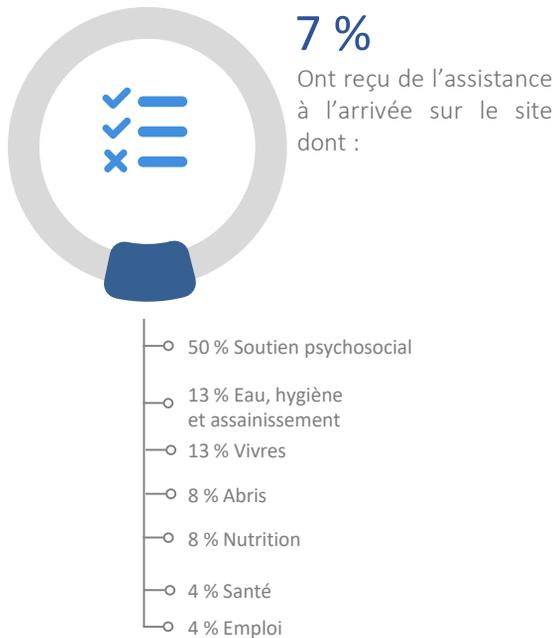
Cette photo sert d'exemple des hangars d'habitation des migrants orpailleurs internationaux dans les sites de Kolenda.

La présence massive de nouveaux orpailleurs sur les sites de Kolenda et le manque d'infrastructures d'accueil se traduisent par des conditions de vie et de travail des migrants précaires et dangereuses selon les informateurs clés pendant les entretiens focus groupes, la plupart des migrants orpailleurs étrangers passent la nuit sur les sites avec les cabanes collectives ou les tentes. Le facteur de la langue représente également un frein pour leur intégration au sein de la communauté hôte. Les conditions de vie sont également précaires au vu de la situation enclavée des sites aurifères, ce qui ne freine pas moins les migrants orpailleurs étrangers à s'y établir malgré des conditions hostiles.

L'ASSISTANCE ET LES BESOIN DES MIGRANTS ORPAILLEURS ETRANGERS

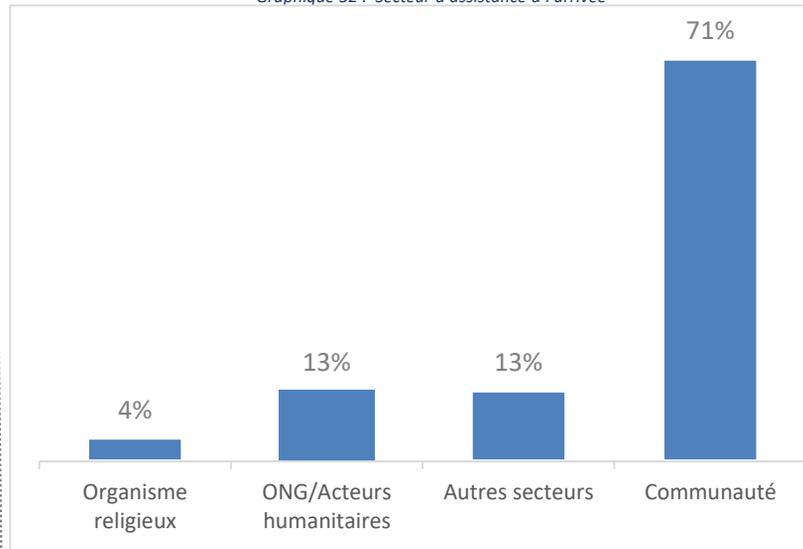
TYPE D'ASSISTANCE A L'ARRIVEE

Graphique 29 : Type d'assistance à l'arrivée



SECTEUR D'ASSISTANCE A L'ARRIVEE

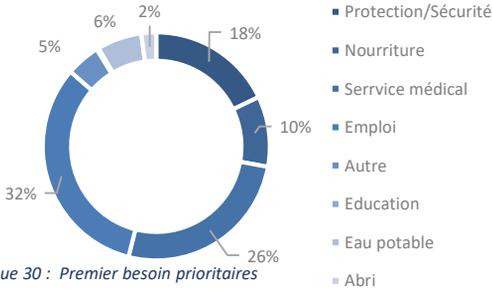
Graphique 32 : Secteur d'assistance à l'arrivée



Les migrants bénéficient plus de l'assistance communautaire à leur arrivée, soit 71 pour cent, suivi de l'assistance humanitaire à hauteur de 13 pour cent, et 4 pour cent pour les organismes religieux.

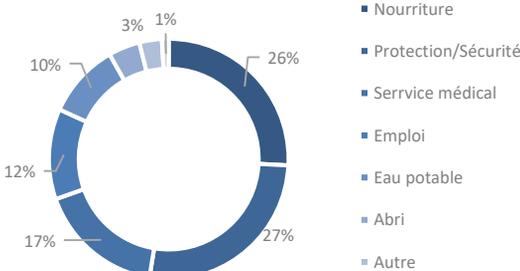
BESOINS PRIORITAIRES DES MIGRANTS ORPAILLEURS ETRANGERS

PREMIERS BESOINS PRIORITAIRES



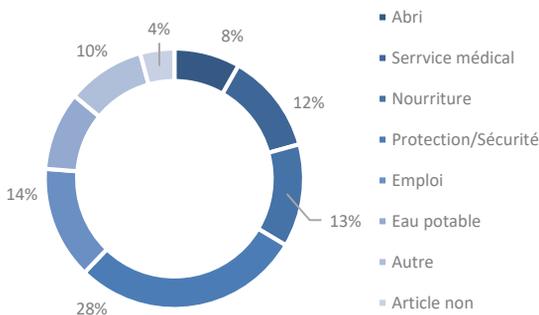
Graphique 30 : Premier besoin prioritaires

BESOINS SECONDAIRE PRIORITAIRES



Graphique 31 : Deuxième besoins prioritaires

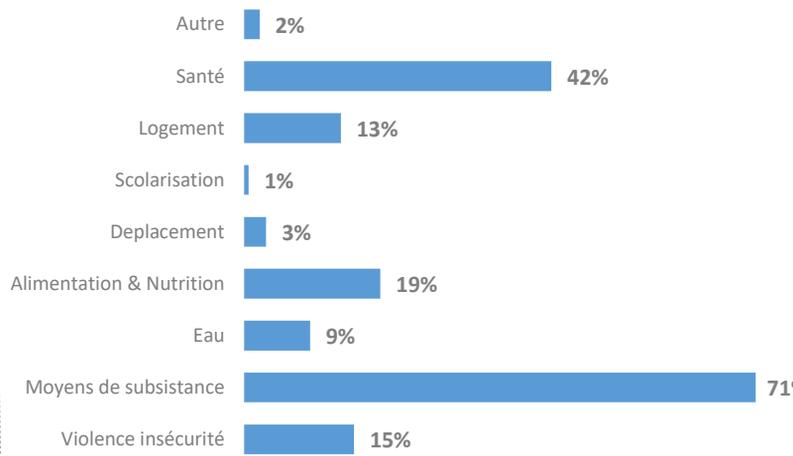
TROISIEMES BESOINS PRIORITAIRES



Graphique 32 : Troisième besoin prioritaire

PREOCCUPATIONS MAJEURES DANS LES PROCHAINES SEMAINES

Graphique 33 : Préoccupations majeures dans les prochaines semaines



Pendant les entretiens de focus groupe, la plupart des informateurs clés interviewés ont mentionné, selon leur perception, l'accès à l'eau potable comme besoins prioritaires des migrants orpailleurs. Ainsi, selon les autorités du district de Kolenda « l'eau est une source de vie et s'il n'y a pas d'eau potable, avec l'utilisation des produits chimiques sur les sites sans eau, ça peut être la source de maladie pour les orpailleurs, et même pour la communauté riveraine ». Par contre, selon les données des enquêtes individuelles auprès des migrants orpailleurs étrangers, les besoins restent diverses. (Voir les graphiques ci-contre).

IMPACTS COVID-19 SUR LES ACTIVITES D'ORPAILLAGES

49 %

Des migrants orpailleurs étrangers de Kolenda disent avoir été impactés économiquement et socialement par la pandémie de COVID-19.

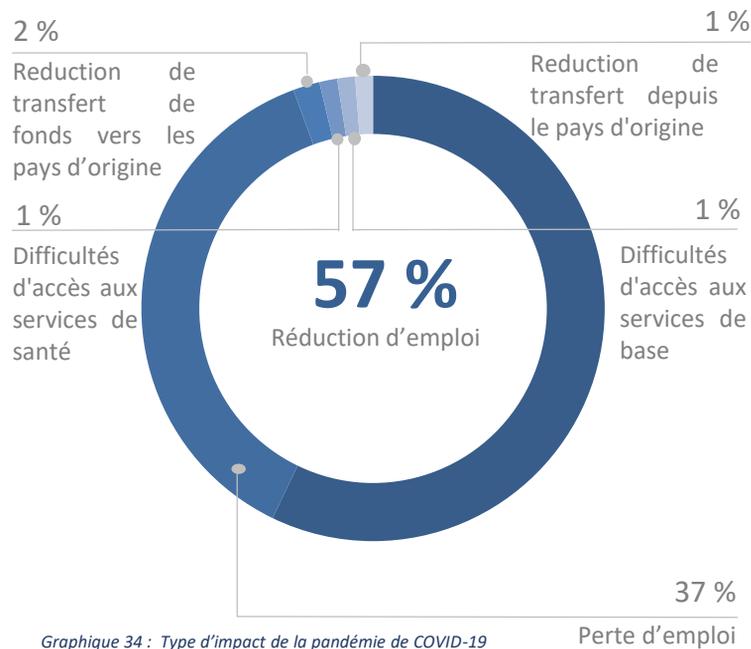


59 %

Des migrants orpailleurs étrangers de Kolenda disent qu'ils ont une connaissance sur les symptômes de la pandémie de COVID-19.

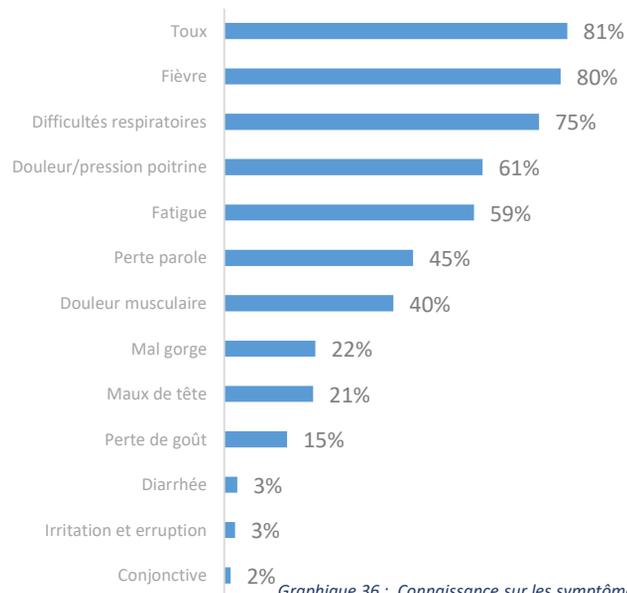


TYPE D'IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19



Graphique 34 : Type d'impact de la pandémie de COVID-19

CONNAISSANCE SUR LES SYMPTÔMES DE LA COVID-19



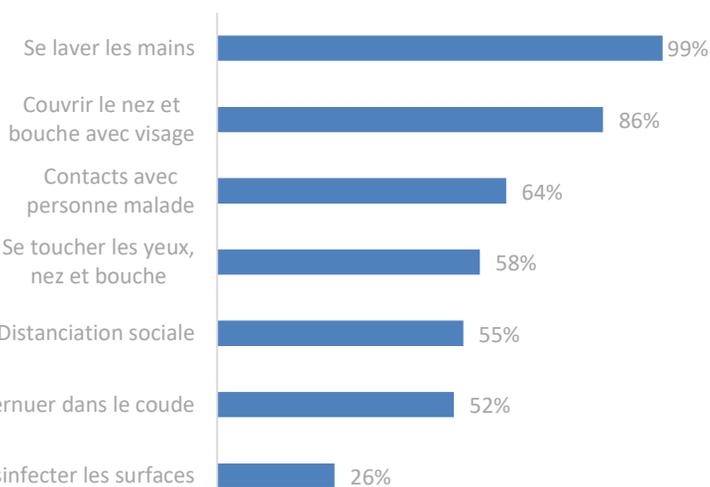
Graphique 36 : Connaissance sur les symptômes

Ce graphique illustre le niveau de connaissance des migrants orpailleurs étrangers sur les symptômes de la pandémie de COVID-19.

L'ensemble des migrants orpailleurs étrangers, ont une large connaissance sur les quatre principaux symptômes de la pandémie de COVID-19 qui se désagrège, toux (81%), Fièvre (80%), difficulté respiratoire (75%) et Douleur ou pression poitrine (61%).

73 %

Des migrants orpailleurs étrangers travaillant dans les sites de Kolenda ont une connaissance sur les mesures barrières de la pandémie de COVID-19.



Graphique 35 : Connaissance sur les mesures de COVID-19

Globalement, les migrants sont informés des mesures de protection contre le COVID-19. Ainsi 99 pour cent des migrants interrogés estiment qu'il faut se laver les mains avec du savon et de l'eau ou avec un gel hydroalcoolique, 86 pour cent ont une connaissance sur comment se couvrir le visage (Nez et Bouche), 64 pour cent sur comment éviter les contacts avec les personnes malade, 5 pour cent savent comment éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche, 55 pour cent ont une connaissance sur la distanciation sociale, 52 pour cent savent qu'ils doivent tousser ou éternuer dans le coude ou dans un mouchoir. Cependant, peu de migrants sont informés sur la désinfection des surfaces qu'ils touchent fréquemment (poignée de porte etc...)

IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19 SUR LES MIGRANTS ORPAILLEURS ETRANGERS SELON LES INFORMATEURS CLES

- Selon les informateurs clés, les activités d'orpillage ont été impactées par la pandémie de COVID19.

En voici quelques déclarations :

- **Fermeture de certains sites d'orpillage** (Après les mesures de restriction prise par les autorités administratives pour la fermeture des lieux de regroupement, il y a certains sites d'orpillage qui ont été fermés pour respecter ces mesures);
- **Diminution des revenus des orpailleurs** (il y a eu diminution de revenu parce qu'il n'y avait pas d'activités d'orpillage, donc ceux qui font du petit commerce et autres activités connexes n'exerçaient plus);
- **Départ des migrants vers d'autres sites d'orpillage** (certains sites d'orpillage de Doko n'ont pas été fermés et d'autres migrants sont partis sur ces sites d'orpillages);
- **Restrictions de mouvement entre les sites d'orpillage.**

Selon les autorités locales, beaucoup de sites d'orpillages de Kolenda ont été touchés par les restrictions des mouvements inter sites liés à la pandémie de COVID-19, ce qui a significativement impacté les revenus quotidiens des migrants orpailleurs étrangers pendant cette période de crise.

Par ailleurs, elle a aussi impacté significativement la vie des migrants présents dans la localité de Kolenda et dans les sites d'orpillages :

- **Réduction de revenu** (il y a eu interruption des activités d'orpillage au niveau de tous les sites d'orpillage pour le respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires et administratives, donc beaucoup d'orpailleurs se sont retrouvés sans activité économique et ils étaient obligés de consommer leurs économies et d'autres étaient contraints de rentrer chez eux);
- **Réduction des transferts de fonds vers le pays d'origine** (les migrants orpailleurs ne travaillant plus, étaient obligés de garder une partie de leurs économies pour subvenir à leurs besoins en attendant la réouverture des sites d'orpillage. Il faut noter que cela n'a pas pris assez de temps vu qu'il n'a pas eu de cas contact ou confirmé ici).
- **Radios communautaires** (il existe une radio communautaire dans la sous-préfecture de Doko qui passe les messages de sensibilisation sur les mesures barrières chaque jour à 19h30).
- **Sensibilisation** (comme nous sommes dans un monde numérique avec les réseaux sociaux, nous suivons les sensibilisations à travers les messages sur les mesures barrières de la COVID-19).

- **Sensibilisation** (il y a des crieurs publics dans la communauté qui partent de site en site pour passer les messages de sensibilisation pour les mesures barrières de coronavirus).

Noter que, selon les informateurs clés, depuis le début de cette pandémie de COVID-19, il n'y a pas eu de cas dans l'ensemble des sites et dans la communauté hôte.

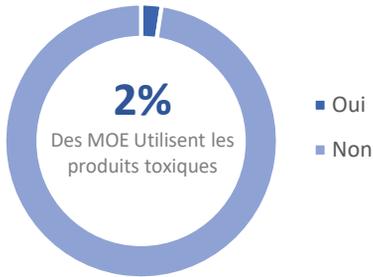
En résumé, la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences majeures sur la mobilité des migrants orpailleurs étrangers dans les sites d'orpillage de Kolenda. Des mesures de restrictions ou d'interdiction d'activités d'orpillage pour endiguer la propagation de l'épidémie dans la localité de Kolenda ont été appliquées dans de nombreux sites d'orpillage. Il faut aussi noter que la prise de décision des autorités Guinéennes pour la fermeture des frontières a eu des impacts sur le mouvement des migrants orpailleurs étrangers vers les sites d'orpillages. Au-delà de la restriction sur l'orpillage, ces impacts sont d'ordre socio-économique notamment la hausse des prix des denrées alimentaires dans la localité de Kolenda, le manque de débouchés pour l'écoulement des productions locales, l'arrêt des activités commerciales et la limitation des déplacements.



Entretiens avec les Tomboloma © OIM 2021

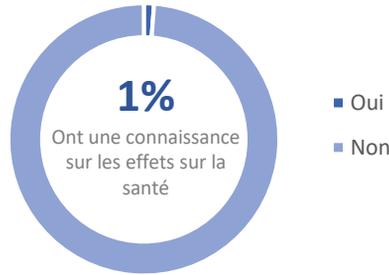
UTILISATION, MESURES ET EFFETS DES PRODUITS TOXIQUES DANS LES SITES D'ORPAILLAGES

Utilisation des produits toxiques



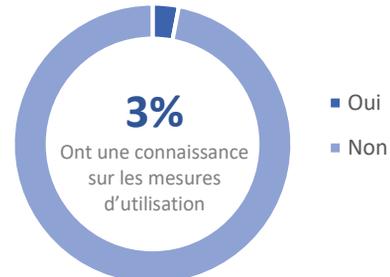
Graphique 37 : Utilisation des produits toxiques

Connaissance sur les effets d'utilisation des produits toxiques sur la santé



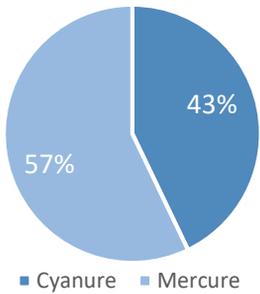
Graphique 38 : Effets des produits sur la santé

Connaissance sur les mesures d'utilisation des produits toxiques



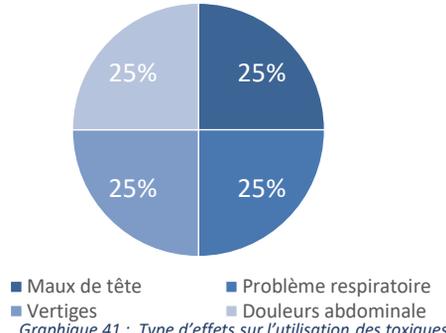
Graphique 39 : Connaissance sur les mesure d'utilisation

Types de produits toxiques utilisés



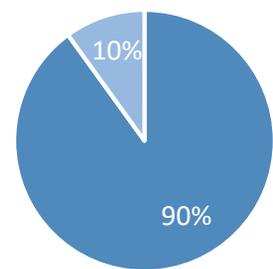
Graphique 40 : Type de produits toxiques utilisés

Type d'effets sur l'utilisation produits toxiques utilisés



Graphique 41 : Type d'effets sur l'utilisation des toxiques

Mesures sur l'utilisation des produits toxiques



Graphique 42 : Mesure sur l'utilisation des produits toxiques

Perception de la communauté sur l'utilisation des produits toxiques

Selon le représentant de la Direction sous-préfectorale des Mines et Géologie de Doko, « l'exploitation des produits toxiques sur les sites se fait sur les lits des cours d'eau et des fleuves, et cela entraîne la pollution des eaux avec l'utilisation des produits comme la cyanure ou le mercure. Le fait de laver le gravier dans le cours d'eau ou les fleuves, pollue les eaux et entraîne leur tarissement, mais aussi les impacts directs sont la destruction de l'environnement et la dégradation significative de l'état de santé de la communauté et des migrants ».

Selon le président de district de Kolenda, « ici, nous appliquons les mesures prises par les autorités sur l'interdiction de l'utilisation des produits toxiques tels que le mercure et la cyanure ».

Selon la présidente des femmes sur la question de l'impact de l'utilisation des produits chimiques dans l'extraction de l'or, « L'utilisation des produits toxiques n'est pas bonne pour l'environnement, car ils détruisent complètement la nature, en plus, les zones où ces produits toxiques sont utilisés sont essentiellement les fleuves. A la question de savoir si les migrants orpailleurs sont formés ou informés sur l'utilisation des produits chimiques « Oui, mais peu sont informés sur les mesures de protection contre l'utilisation des produits toxiques. Cependant, ils ne sont pas formés sur l'utilisation et les méfaits des produits toxiques et n'ont pas d'équipements de protection contre ces derniers ».

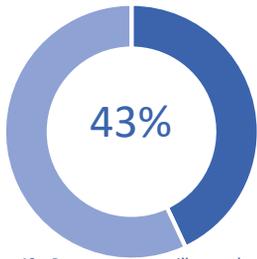


Lavage de gravier dans les sites © OIM 2021

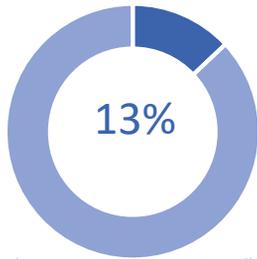
En résumé, selon les résultats de l'enquête, très peu de migrants orpailleurs étrangers utilisent des produits toxiques ou chimiques dans l'exercice de l'extraction de l'or dans la localité, par ailleurs, la plus part n'ont pas de connaissance sur les effets d'utilisation sur la santé et sur l'environnement. En outre, sur l'ensemble des migrants orpailleurs utilisant ces produits dans la localité, très peu ont une connaissance sur les mesures préventives de l'utilisation de ces produits toxiques, par contre certains parmi eux, avec un taux très faible, savent comment utiliser et prévenir les produits toxiques.

TRAVAIL FORCE, TRAITE ET EXPLOITATION DANS LES SITES D'ORPAILLAGES

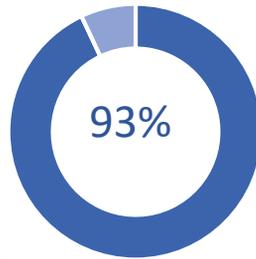
Payement pour travailler sur le site



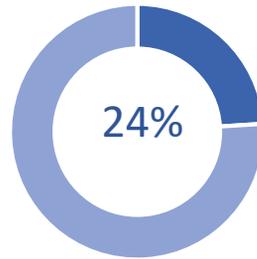
Recruter pour travailler sur le site



Choix de quitter ou partir du site



Tromperie



Graphique 43 : Payer pour travailler sur le site

Graphique 44 : Recruter pour travailler

Graphique 45 : Choix de quitter ou partir du site

Graphique 45 : Tromperie

43 pour cent des migrants orpailleurs étrangers payent aux propriétaires terriens pour travailler dans les sites d'orpailrages de Kolenda.

13 pour cent seulement des migrants orpailleurs étrangers ont déclaré qu'ils ont été recruté librement depuis leur pays d'origine pour venir travailler dans les sites.

La majorité des migrants orpailleurs étrangers (93%) ont le libre choix ou capacité de quitter et/ou de partir sur le site.

24 pour cent des migrants orpailleurs étrangers se sentent sous le contrôle ou trompé par d'autres personnes pour travailler sur les sites.

Perception de la communauté sur les questions de travail forcé, traite et exploitation dans les sites d'orpillage

Selon les informateurs clés, « il existe bien des migrants qui sont victimes d'exploitation. Il faut noter qu'il y a des mineurs sur certains sites d'orpailrages avec leurs tuteurs qui travaillent 7j/7 et de 8h à 19h, mais qui ne sont pas rémunérés à la hauteur de leur travail. c'est un phénomène qui existe mais il faut aussi noter qu'il y a principalement trois types d'exploitation qui existent au sein de la communauté qui sont entre autres (travail forcé, travail des enfants et exploitation sexuelle) » :

Selon le responsable de la société civile, « depuis le début de l'année 2020, nous pouvons estimer le nombre de migrants victimes de travail forcé mais aussi de l'exploitation des enfants à 150 personnes dont 50 femmes et 100 hommes. Mais ce chiffre n'est qu'une estimation par ce qu'il y a d'autres qui ne se déclare pas et nous n'avons pas de mécanisme de comptage ou d'enregistrement pour ces cas de victimes d'exploitation et de travail forcé sur les sites d'orpillage. Il faut noter que c'est un phénomène qui existe bien dans nos différents sites d'orpillage ».



Site de Fadabada 2 © OIM 2021

Selon un tombolomas du site de Fadabada, « il y a des migrants orpailleurs étrangers qui envoient leurs jeunes frères ici, et refusent quelquefois de les payer ou même ce qu'ils leur donnent est vraiment insuffisant pour subvenir à leur besoin. On s'était révolté ici une fois contre ces pratiques qui ont diminué avec le temps. Néanmoins, le phénomène existe dans d'autres sites d'orpillage ».

Perception des migrants orpailleurs étrangers et les autorités locales sur les sites de Kolenda

Profil et impact de l'orpillage

Les entretiens qualitatifs avec les informateurs clés sur les sites de Kolenda ont mis en valeur le fait que les orpailleurs nationaux venus des différentes préfectures de la Guinée, ou les étrangers internationaux qui viennent des pays ouest-africains dans cette localité, la quasi-totalité est composée de jeunes ruraux qui ne sont pas, ou très peu, scolarisés, mais aussi la majorité est célibataire, s'engagent dans l'orpillage sans une réelle préparation ou information sur les outils et méthodes de travail adaptés. Ils sont dotés de peu de connaissances techniques par rapport aux effets à court, moyen ou long terme des substances chimiques qu'ils manipulent à longueur de journée sans porter les équipements de protection individuels. Seule la rentabilité à court terme les préoccupe, les conséquences sanitaires, environnementales et sociales sont reléguées au second plan.

Il faut aussi noter que : l'activité d'orpillage dans la localité a beaucoup d'avantages pour la communauté hôte de Kolenda, c'est grâce à cette activité que la communauté a bénéficié des infrastructures qui sont entre autres, 10 forages, un poste de santé, et la rénovation de la grande mosquée du district à travers les taxes payées par les migrants orpailleurs étrangers, mais aussi les migrants nationaux ».

Selon les autorités des sites et les responsables communautaires : La présence des migrants orpailleurs étrangers et l'activité d'orpillage dans la localité de Kolenda a vraiment permis un développement économique de notre communauté. Avant cette ruée vers l'or, notre village était constitué de quelques vieilles maisons en banco avec des toits en paille.

Il n'y avait pas assez de commerçants ici. Pour acheter les articles de première nécessité, nous étions obligés d'aller à Doko centre (25km) ou à Kourémalé à (12km). Aujourd'hui, les orpailleurs étrangers internationaux et nationaux qui viennent des différentes préfectures de la Guinée et d'autres pays de l'Afrique, et entreprennent beaucoup d'activités économiques (commerce de toute sorte); il y a d'autres même qui ont construit des infrastructures (maisons), ce qui explique aussi la bonne relation entre la communauté hôte et la communauté migrante étrangère qui vit ici ».

D'autres part « les conditions de vie de la communauté hôte se sont améliorées un peu avec les activités d'orpaillage et la présence des migrants massive des orpailleurs étrangers internationaux dans la localité de Kolenda. Mais nous ne garantissons pas la pérennisation dans les jours/années à venir, car le jour où il n'y aura plus de l'or dans les différents sites du village, la plupart des orpailleurs vont quitter les sites au profit d'un autre site plus rentable. En quittant les sites ou les lieux, nous sommes bien convaincus qu'ils iront avec toutes leurs activités économiques et culturelles avec eux. Mais comme nous avons nos enfants qui sont impliqués dans les exploitations de l'or, nous pensons que sur n'importe quel site où ils iront, ils reviendront investir dans leur village pour garantir le service minimum de base des différents ménages ».

Aspect Sanitaire

Sur la question liée à la santé, sur différents focus groupes avec les informateurs, il ressort que : « L'activité d'orpaillage a un impact significatif sur l'état de santé des migrants orpailleurs étrangers nationaux et internationaux et sur la communauté hôte, cela s'explique par l'utilisation quotidienne des produits chimiques ou toxiques comme les (cyanures et mercures) dans le traitement de l'or par la grande majorité des orpailleurs. A cela s'ajoutent les risques liés aux blessures, aux éboulements dans les puits, l'alimentation en nourriture, en eau potable et en boisson. Les maladies qui sont directement causées par l'orpaillage sont les blessures traumatiques, les infections respiratoires Aiguës, et les maladies pulmonaires ».

Conflit entre les orpailleurs

Les groupes de discussion ont permis de comprendre les conflits qui existent sur les sites d'orpaillages. Dans la plupart des cas à Kolenda, sont les conflits qui surviennent sur les sites d'orpaillage principalement sur le foncier (conflit domaniale) c'est-à-dire la paternité des terres a exploité entre communautés. Par contre, en ce qui concerne le conflit qui existe entre les autorités locales et les migrants orpailleurs étrangers, c'est la dégradation de l'environnement et souvent l'utilisation des produits nocifs à la santé humaine, animale et végétale (mercure et cyanure) qui a amené le gouvernement Guinéen à prendre la décision d'interdire à toutes les personnes à utiliser les produits chimiques sur les sites d'orpaillage ».



Entretiens avec les responsables du site © OIM 2021



Site de lavage des graviers © OIM 2021

CONCLUSION

- Organiser les campagnes d'information et de sensibilisation des orpailleurs sur les risques et dangers liés à l'utilisation et à la manipulation sans protection, ni précaution des produits toxiques comme le mercure et cyanure ;
- Instaurer des mécanismes de concertation avec les autorités des sites d'orpaillage pour instaurer le port obligatoire d'équipements de protection (gants, casques, masques, etc.) par les orpailleurs pendant les opérations de creusage, concassage, lavage et tamisage ;
- Renforcer les capacités des autorités administratives et locales sur les droits humains et le respect des conventions et lois ratifiées par la Guinée sur la libre circulation des biens et des personnes de la sous-région ;
- Mettre en place sur le long des frontières un mécanisme d'enregistrement des migrants orpailleurs étrangers, qui permettra de localiser chaque étranger afin de les contrôler et protéger ;

- Mettre en place un registre des étrangers pour l'enregistrement des étrangers orpailleurs ;
- Sensibiliser les autorités locales et restaurer la confiance entre les migrants orpailleurs étrangers et les autorités locales pour faciliter le retour des étrangers sur les sites d'orpaillages dans leur pays d'origine au besoin ;



Rencontre avec les autorités locales © OIM 2021

RECOMMANDATIONS

L'analyse des données dans cette étude permet d'avoir les conclusions suivantes:

- Les revenus procurés par l'orpaillage sont loin d'être négligeables malgré les techniques d'exploitation et l'insuffisance du traitement du sable. Ainsi, tous les acteurs de la chaîne ont répondu à l'unanimité que ces revenus sont supérieurs à ceux obtenus à partir de l'agriculture ou de l'élevage. La croissance du flux des migrants en est l'illustration parfaite.
- Les décideurs, les ONG et les organismes internationaux qui prônent un développement durable doivent mettre en commun leur synergie d'action pour une meilleure valorisation urgente et efficace de cette filière d'exploitation locale de l'or.
- La professionnalisation du secteur d'orpaillage semble être une nécessité afin de pouvoir cadrer ce secteur pour non seulement permettre aux migrants orpailleurs de formaliser leur travail, mais aussi aux autorités d'avoir un contrôle efficace sur la mobilité de ces derniers dans la communauté et au-delà.
- La pandémie de COVID-19 a impacté significativement les activités d'orpaillage à cause de la fermeture des frontières qui empêchait les jeunes migrants de venir ou de quitter Kolenda dont l'économie locale y est liée.
- Promouvoir la formation pour les orpailleurs afin de standardiser ou normaliser les pratiques, régulariser le secteur de l'orpaillage et le rendre légitime. Cela pourrait également être une opportunité pour sensibiliser les futurs orpailleurs aux impacts sanitaires et environnementaux de l'extraction aurifère.
- Renforcer les capacités des infrastructures sanitaires existantes, notamment l'approvisionnement en eau potable et les systèmes d'épuration de déchets toxiques.

- Les acteurs locaux, ONG et les agences des Nations unies travaillant autour de la question de protection des droits de l'enfance doivent mettre une synergie d'action afin de créer un cadre de concertation pour privilégier et veiller à la sécurité et au bien-être des enfants mineurs orpailleurs de la localité.



Site de Fadabada 2 © OIM 2021



Une femme avec détecteur d'or © OIM 2021



OIM – Conakry

Rue DI009, Residence Louis Honore

Camayenne, Commune de Dixinn

BP 727 Conakry

République de Guinée

Email : iomconakry@iom.int

Site Internet : <https://migration.iom.int>

<https://dtm.iom.int>



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS